Nations Unies E/CN.6/2012/NGO/56

Conseil économique et social

Distr. générale
5 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-sixième session
27 février-9 mars 2012
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives; thème prioritaire : « L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels »

Déclaration présentée par Stichting Rutgers WPF, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2012/1.

11-62092X (F)

Merci de recycler

Déclaration

Le Pakistan compte parmi les pays les plus pauvres et les plus peuplés de la planète, avec une population s'élevant à 180 millions d'habitants selon les estimations. Le cycle de la pauvreté est exacerbé par des taux élevés d'analphabétisme, de chômage et de maladies, chez les femmes et les adolescents en particulier. Le Pakistan est une société conservatrice et patriarcale dans laquelle les femmes et les filles, qui représentent 48 % de la population (voir www.mopw.gov.pk/PopulationDynamicsByProvince.aspx) sont généralement situées au bas de la hiérarchie et leurs droits à l'éducation, aux soins de santé et à une alimentation adéquate sont largement ignorés. En raison de l'absence de sensibilisation, tant de la part des détenteurs du pouvoir que des ayants droit et des garants de ces droits, l'accès à l'information en matière de santé procréative et sexuelle demeure très limité. En sont l'illustration la fréquence des mariages trop jeunes et des grossesses précoces, des avortements provoqués et les taux élevés de mortalité maternelle et infantile. De surcroît, l'absence de législation et de politiques en faveur des femmes, ainsi que l'application défaillante des lois existantes, aggravent les violences et affaiblissent encore plus la protection insuffisante accordée aux femmes et aux adolescentes, notamment leurs droits en matière de santé procréative et de sexualité. De même, des croyances et pratiques socioculturelles complexes font obstacle à la participation des femmes aux activités économiques et à leur indépendance financière.

L'autonomisation des femmes est un concept extrêmement complexe, multidimensionnel et en émergence dans la sphère du développement. L'autonomisation semble être spécifique à chaque contexte. Elle a de nombreux déterminants comprenant, notamment, des éléments économiques, politiques, sociaux, culturels, religieux, personnels, psychologiques et émotionnels. Selon l'étude intitulée « Women's empowerment in Pakistan, a scoping study » du programme d'égalité des sexes de la Fondation Aurat, l'autonomisation y est perçue comme la voie menant à l'égalité, à la réalisation des droits et à l'épanouissement tandis que la perception instrumentalisée conçoit l'autonomisation des femmes comme un moyen d'améliorer la vie familiale, l'économie, la société et la nation.

Les femmes pakistanaises ne constituent pas un groupe invisible. La croyance générale voudrait que les femmes au Pakistan restent confinées chez elles, mais tel n'est pas le cas, en particulier dans les zones urbaines du pays où les femmes sont bien visibles dans divers domaines. Le Président du Pakistan a nommé la première femme au poste de gouverneur de la Banque centrale. Deux femmes médecins au sein de l'armée pakistanaise ont été élevées au grade de major général.

Il subsiste toutefois des différences notables entre la vie des femmes des zones rurales et des zones urbaines. Les femmes rurales représentent la majorité de la population féminine du Pakistan, mais leur autonomisation reste faible. Alors que les femmes en zones urbaines ont les moyens d'accéder à une éducation allant de l'enseignement primaire à la maîtrise, les femmes en zones rurales s'efforcent d'accéder à l'enseignement secondaire. Elles sont également victimes de coutumes et de lois inhumaines telles que le Karo Kari (crime d'honneur) ou d'être mariées au Coran afin d'empêcher un transfert de propriété hors de la famille. Elles souffrent également de discrimination sexiste et de discrimination financière les amenant à être perçues comme un fardeau financier.

L'autonomisation des femmes rurales en fera des agents du changement économique et social au sein de la société.

L'éducation constitue la condition essentielle de leur autonomisation. Il est essentiel de comprendre que le développement durable exige d'améliorer la condition des jeunes filles à la fois en tant que but en soi et comme moyen de réaliser d'autres objectifs tels que l'égalité des sexes, la réduction de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle et la prévention du VIH/sida. Il importe que les adolescentes apprennent à connaître leurs droits sociaux ainsi qu'en matière de santé procréative, afin de décourager les pratiques inhumaines, notamment la violence sexiste. Selon la recherche intitulée « Age of marriage: a position paper » de Mumtaz, Waraich et Imam, il existe une corrélation positive bien établie entre l'éducation, l'âge du mariage et le comportement en matière de santé procréative. Les femmes universitaires se marient plus tard, donnent naissance à leur premier enfant plus tard et ont 10 fois moins de probabilité de se marier très jeunes en comparaison des femmes qui n'ont pas été au-delà de l'enseignement secondaire. Lorsque les femmes sont instruites, elles recourent davantage aux moyens contraceptifs et leurs connaissances du VIH/sida et des mesures préventives sont plus étendues. L'éducation permettra l'autonomisation sociale des femmes.

La participation des femmes dans les processus de la vie politique, que ce soit comme électrices, comme volontaires d'un parti politique ou comme candidates à un poste politique, représentera une avancée importante sur la voie de l'autonomisation sociale des femmes. À l'heure actuelle au Pakistan, 33 % des sièges dans les organes législatifs locaux sont détenus par des femmes et 17 % des sièges de l'Assemblée constituante au niveau national sont réservés aux femmes. Bien que ces diverses initiatives soient les bienvenues, il reste encore beaucoup à faire en matière d'autonomisation politique des femmes. Une sensibilisation accrue s'avère nécessaire pour informer les femmes de leurs droits politiques et de la signification de leur participation au processus électoral. Il importe de donner une formation aux femmes candidates pour renforcer leurs capacités de se présenter à un poste électif.

L'autre mesure importante concerne l'autonomisation des femmes sur le plan économique. La négation du droit des femmes de posséder des terres constitue un obstacle majeur. En raison de pratiques culturelles, la terre appartient généralement aux hommes et lorsque la terre est détenue légalement par une femme, le contrôle effectif de cette terre est exercé par un parent du sexe masculin. Faire reconnaître les droits fonciers des femmes et leur droit de contrôler elles-mêmes les terres qui leur appartiennent assurera que leurs voix seront mieux entendues au sein de leur foyer et de leur communauté.

Les femmes rurales exercent nombre d'autres fonctions en dehors du ménage. Elles participent aux travaux agricoles tels que le moissonnage, le battage et l'élevage. Bien que leur part dans ces activités soit considérable, elle n'a jamais été comptabilisée en termes de bénéfices économiques. Lorsqu'une rémunération leur est versée pour leur travail, elle est généralement remise à un homme de la famille.

Dans d'autres secteurs d'emploi rémunéré, les femmes doivent faire face à des conditions de travail peu avenantes, allant du harcèlement à un salaire inférieur à celui des hommes pour le même travail. Souvent, les femmes ne sont pas inscrites comme salariées et de ce fait ne sont pas couvertes par la législation du travail. Les femmes qui travaillent à domicile sont fréquemment exploitées en raison de leur ignorance des tarifs du marché et sont très mal payées pour un dur labeur.

Il est encourageant de noter que le Gouvernement pakistanais a créé un climat propice à l'autonomisation. Il a lancé un programme d'allégement de la pauvreté, le « Programme Benazir complément de ressources ». Ce programme vise essentiellement les femmes des familles pauvres en leur fournissant une assistance en espèces tous les mois. C'est un décaissement allant directement aux femmes démunies. Son principal objectif est de faciliter la participation des femmes et leur autorité dans la prise de décisions au foyer, de contribuer aux ressources du ménage et de les rendre plus autonomes.

Un autre objectif est d'aider ces femmes à s'échapper du cycle de la pauvreté en leur fournissant une assistance financière sans qu'elles aient à payer des intérêts. Cette mesure permettra à des familles choisies de s'établir à leur compte et de créer une entreprise. Elle est conçue pour promouvoir les activités indépendantes des femmes bénéficiaires pour leur donner les moyens d'améliorer leurs conditions d'existence.

Un objectif secondaire du programme est d'enregistrer les femmes dans la National Database and Registration Authority (Autorité nationale chargée de la gestion des bases de données et des enregistrements), ceci en vue de les doter d'une carte d'identité. D'autres chemins vers l'autonomisation s'ouvrent aux possesseurs d'une carte d'identité nationale, notamment l'accès à la microfinance et la possibilité de voter aux élections.

Le statut socioéconomique inférieur des femmes se traduit par leur accès limité aux services de santé. La disponibilité, l'accès et la qualité de services de santé de base sont médiocres dans les zones rurales. A cela vient s'ajouter le fait que le secteur de la santé reçoit moins de 1 % du produit intérieur brut, selon « Women's empowerment in Pakistan ». Le manque de médecins de sexe féminin, rendu encore plus aigu par la faible mobilité des femmes, limite leur accès aux soins de santé. Ce qui a un impact notable sur le taux de mortalité maternelle, qui s'élève à 260 décès pour 100 000 naissances vivantes ainsi que sur le taux de mortalité infantile qui se chiffre à 89 décès pour 1 000 naissances vivantes selon le rapport « La pratique de sage-femme dans le monde en 2011 » du Fonds des Nations Unies pour la population.

Le Pakistan est l'un des signataires de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, où l'autonomisation des femmes figure parmi les obligations du Programme d'action. La situation actuelle, telle qu'elle vient d'être décrite, impose au Pakistan d'adopter un certain nombre de politiques favorables aux femmes pour soutenir l'autonomisation des femmes rurales et remplir ses obligations aux termes du Programme d'action.

Le Pakistan a également adopté la Déclaration du Millénaire en l'an 2000. Afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, il est essentiel de placer davantage l'accent sur l'autonomisation économique au moyen de politiques globales permettant aux pauvres d'échapper au cycle de la pauvreté. De même, les services de santé doivent être améliorés en matière de santé procréative et sexuelle des femmes rurales.

Les investissements dans le secteur de l'éducation doivent continuer d'être la principale priorité au Pakistan. En outre, une éducation sexuelle globale, adaptée au contexte local, ainsi que l'éducation en matière de santé procréative, devraient figurer dans le programme officiel des cours, ce qui facilitera l'autonomisation des adolescentes. Par ailleurs, cette mesure permettra au Pakistan de réaliser ses

obligations au titre du Programme d’action de la Conférence internationale sur la population et le développement tout en constituant une avancée considérable dans la réalisation de l’objectif 2 du Millénaire pour le développement.